Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1942)

Artikel: Les arts à Genève
Autor: Deonna, W.
Kapitel: L'architecture civile : ses caractères généraux
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727623

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ARCHITECTURE CIVILE: SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX [1]

Le style gothique persiste longtemps dans notre architecture, parfois jusqu'au XVIIe siècle [2], et maintient dans la maison privée les caractéristiques de la maison du moyen âge, ses accolades, ses façades étroites et hautes, percées de nombreuses fenêtres [3]. L'influence de la Renaissance est tardive, et se manifeste pour la première fois dans la seconde moitié du XVIe siècle, à la Maison de Ville. Ses formes y sont utilisées pour la rampe [4], construite de 1555 à 1580, pour les portes qui s'ouvrent sur elle [5], et pour le beau portail sculpté et daté de 1556 qui y donne accès [6] (*fig. 216*), « un des meilleurs spécimens de l'architecture de la Renaissance en Suisse » [7]. C'est aussi dans le même style que l'on conçoit le Collège de Calvin (*fig. 214*). Dans ces édifices de transition, les formes anciennes se mêlent encore aux nouvelles; si le portail, les portes, les profils, les clefs de voûte à la rampe de la Maison de Ville sont de style Renaissance, les voûtes sont encore gothiques [8]. Cette association se retrouve plus tard; quand on construit au début du XVIIIe siècle le portique autour de la cour de

[1] *PS*, 107, référ.; G. Fatio, Notre architecture locale, *NA*, 1905, 71. — Fragments architecturaux postérieurs à la Réforme: *PS*, n° 339 sq. (du XVIe au XVIIIe siècle).

[2] Martin, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2; *PS*, 107; *La maison bourgeoise en Suisse*, II, Le canton de Genève, 2me éd., 1940, XLII.

[3] Martin, *La Maison de Ville*, 100.

[4] *Ibid.*, 108: « première manifestation de l'architecture de la Renaissance »; 82; 69 sq.: « ses vastes proportions, son architecture sobre mais élégante, lui assurent non seulement une place à part dans l'histoire de l'art local, mais lui donnent le droit d'être appréciée, ne fût-ce que pour l'originalité de sa disposition, bien au delà de nos frontières. »

[5] *Ibid.*, pl. X.

[6] *Ibid.*, 64, pl. VIII, 70; *PS*, n° 613; Fatio, *Genève à travers les siècles*, 79, fig.; *MDG*, 4°, IV, 1915, 14, fig.

[7] Martin, 70.

[8] *Ibid.*, 71, 74, 80, pl. IX.

la Maison de Ville (*fig. 220*), on lui donne encore des voûtes gothiques, mais supportées par des colonnes toscanes, et la façade est de style Renaissance: «on a voulu établir une sorte de transition entre l'architecture du XVIe siècle de la rampe et l'architecture plus moderne des façades. C'est ce qui constitue l'originalité de cette colonnade» [1]. Au milieu du XVIIIe siècle, on ne craint pas non plus de donner à la cathédrale romano-gothique de Saint-Pierre un portique classique.

La Maison de Ville et le Collège ne sont encore que des exceptions. Il faut attendre le début du XVIIe siècle pour que le style de la Renaissance soit définitivement adopté [2]; les façades de la Maison de Ville et de la maison Turrettini, par Faule Petitot, sont des exemples désormais suivis [3].

* * *

« Dans la Maison de Ville de Genève, dit C. Martin, des bâtiments de styles divers sont juxtaposés, sans aucune liaison; c'est l'image même de l'histoire de l'architecture genevoise. Elle ne montre pas un développement logique, mais elle porte la marque d'influences étrangères se succédant les unes aux autres. Depuis la Réforme surtout, ce sont des étrangers qui ont apporté avec eux les modèles de l'architecture publique et privée de Genève [4]. » C'est à des architectes étrangers que l'architecture genevoise doit sa transformation [5] au XVIe et au XVIIe siècles. Les Bogueret, qui ont achevé la rampe de la Maison de Ville [6], et auxquels Genève doit plus d'une construction, sont originaires de Langres. Faule Petitot, bourguignon, fait en 1614 les plans de la façade de la Maison de Ville [7], exécutés par Jean Pattac, de Montélimar, et ceux de la maison Turrettini de 1617 à 1620.

* * *

La tradition locale ne se manifeste que dans certains détails: archaïsmes de construction, lourdeur et pureté moindre qui déforment les modèles importés [8],

[1] Martin, 92, pl. XVI.
[2] *Ibid.*, 100; *La maison bourgeoise en Suisse*, II, Le canton de Genève, 2me éd., 1940, XII.
[3] Martin, 108.
[4] *Ibid.*, 108.
[5] *La maison bourgeoise en Suisse*, II, Le canton de Genève, 2me éd., 1940, XII: « La tradition locale fut interrompue et remplacée, assez brusquement, par des tendances absolument différentes. »
[6] *G*, IX, 1931, 51, n° 18; Martin, 108. On a prétendu, parce que Bogueret y a travaillé, qu'elle présente des caractères de style bourguignon; ce sont plutôt des caractères savoyards, *ibid.*, 79.
[7] Martin, 108.
[8] *Ibid.*, 100: Les façades de la Maison de Ville « trahissent des influences locales ou peut-être l'origine lyonnaise de Petitot », qui a fait son apprentissage à Lyon; mais « c'est à Rome, où Petitot séjourna plusieurs années, qu'il faut chercher l'origine de l'architecture de l'édifice genevois. »

Fig. 214. — Porche du Collège de Calvin, XVIe siècle.

sobriété des lignes et de l'ornementation qui ne sont point, comme on l'a parfois pensé, le fait de la Réforme et de l'austérité calviniste, mais qui existent auparavant déjà [1].

* * *

A la Maison de Ville, les ailes Sud et Est, avec la Salle des Deux Cents, sont élevées au début du XVIIIe siècle sur les plans de l'architecte français Vennes; si simple et sans grand intérêt que soit cette construction, elle marque une date nouvelle dans l'architecture genevoise: « cet édifice est le premier à Genève où l'on reconnaisse l'influence du style français qui, depuis Louis XIV, était employé à peu près dans toute l'Europe » [2]. C'est au même architecte que l'on doit la construction du Palais de Justice. Pendant tout le XVIIIe siècle, qui est la période la plus brillante et la plus prospère pour l'architecture genevoise, on construit des hôtels et des maisons particulières dans le style français, et l'on fait appel parfois à ses représentants les plus célèbres qui en fournissent les plans [3]. Les maisons Mallet, à la cour Saint-Pierre et rue du Cloître 2, Lullin au Creux-de-Genthod, doivent les leurs à Jean-François Blondel; la maison Lullin à la Tertasse, à Abeille.

[1] Martin, 109. « Ils ont continué en cela les traditions du pays, qui, n'ayant jamais possédé de grands mécènes, ne put, comme d'autres contrées plus favorisées, laisser une trace très brillante dans l'histoire des arts. »

[2] *Ibid.*, 105.

[3] *La maison bourgeoise en Suisse*, II, Le canton de Genève, 2me éd., 1940, XV.

Fig. 215. — Médaille du troisième Jubilé de la Réforme, 1835.